

tenue par Madame CHENAL-PETER, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame LELONG, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2503366	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure CHENAL-PETER
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Décision par laquelle le préfet de la Côte d'Or a refusé la délivrance d'un récépissé de demande de titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	WEBER KIM (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2503405	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure CHENAL-PETER
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - ETRANGERS - Suspension de l'arrêté du Préfet 89 en date du 21/03/25 notifié le 30/04/25 portant expulsion du territoire français + fixation du pays de renvoi + retrait de TS	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SI HASSEN MYRIAM (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE L'YONNE	

Arrêté le 24/09/2025
La présidente du tribunal